



NATIONS
UNIES



**Convention-cadre sur les
changements climatiques**

Distr.
LIMITÉE

FCCC/CP/2001/L.17
1^{er} novembre 2001

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CONFÉRENCE DES PARTIES
Septième session
Marrakech, 29 octobre-9 novembre 2001
Point 13 de l'ordre du jour

QUESTIONS DIVERSES

**Lettre des pays du groupe Asie centrale, Caucase, Albanie et Moldova
sur leur statut au regard de la Convention**

Projet de décision proposé par le Président

Projet de décision -/CP.7

La Conférence des Parties,

Ayant examiné la demande des pays du groupe Asie centrale, Caucase, Albanie et Moldova (CAC&M)¹,

Prenant note des observations formulées par les Parties en ce qui concerne la nécessité d'examiner les incidences de la demande, en particulier ses aspects juridiques,

Invite l'Organe subsidiaire de mise en œuvre, à sa seizième session, à examiner de façon plus approfondie la demande susmentionnée et à faire des recommandations à son sujet à la Conférence des Parties.

¹ Voir document FCCC/CP/2001/12.